



La démocratie, une idée neuve

La 86ème session des Semaines sociales de France a réuni plus de 2.700 personnes au Parc floral de Paris, du 25 au 27 novembre. Le thème de la session est d'une grande actualité, pas seulement à cause du Printemps arabe, en France aussi comme dans les autres pays avancés, la démocratie est une idée neuve.

La démocratie : plus si évidente

La démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple. Simple dans son principe, elle est d'application délicate, car son exercice suppose que soient remplies des conditions complexes. Celles-ci l'ont été progressivement, au point qu'à la fin du XXème siècle, la démocratie est apparue comme une évidence politique, un axiome diraient les philosophes, tant l'expérience faite en Occident, la satisfaction et le bien-être procurés par elle et l'effondrement du communisme la justifient et la légitiment. Elle est alors la forme politique universelle et indépassable pour user des qualificatifs employés par le philosophe Paul Thibaud qui a éclairé les participants sur « les grandeurs et les insuffisances de la démocratie ».

L'une de ces dernières est, selon Paul Thibaud, « la radicalisation de la demande individuelle » : « l'individu l'emporte sur le citoyen ». Dans ce contexte, la démocratie est moins une tâche, un projet collectif, qu'un ensemble de droits acquis dont les citoyens réclament leur part. Désormais l'agir politique est déterminé par le consumérisme ambiant : « Je veux un emploi, un logement, une place de crèche » (Robert Rochefort, sociologue, député européen). L'intérêt de l'individu l'emporte sur le projet collectif. Or, la démocratie consiste à « construire du collectif sur l'individuel » (Paul Thibaud).

Le marché est un défi pour la démocratie ; autre système de régulation des sociétés humaines, il gêne l'action collective, parce qu'il est « action des uns contre les autres » (Paul Thibaud). Non seulement, il contrecarre l'agir ensemble, l'action collective, mais il empêche même l'action politique. L'expression « les diktats du marché » a été employée plusieurs fois. L'espace de la démocratie est l'Etat-nation et tant que ce champ était clos par des frontières douanières et monétaires, l'Etat pouvait gérer et réguler l'économie. Cette ère a pris fin avec la mondialisation, l'Etat a perdu en efficacité économique et il est en butte aux critiques, aux doutes et à la méfiance des citoyens.

En fait, « le moment présent a révélé... l'impuissance des politiques et leur dessaisissement au profit de pouvoirs élargis et opaques (agences, marchés) ». C'est le constat fait par le politologue Loïc Blondiaux qui diagnostique un certain « fatalisme » des peuples, mais n'exclut pas, à terme, un « rejet brutal des institutions démocratiques ». A plusieurs reprises, a été évoquée la montée du populisme en Europe et notamment en France. Il prône l'économie de marché et la baisse de la charge fiscale, il est euro-sceptique et islamophobe, il est autoritaire et sécuritaire. Il conteste la capacité de gouverner des partis



FREDERIC MAIGROT / L'AMI.

dit de gouvernement, il dénigre les hommes politiques et les élites en place. Or, la démocratie repose sur la confiance du peuple dans ceux qui le représentent et qui décident en son nom.

La démocratie : pas si facile

La difficulté de la démocratie réside dans ses conditions d'exercice qui sont complexes. En Occident, la maturation de ces conditions a été lente et longue ; aujourd'hui, elles sont remises en cause et les démocraties avancées sont sommées de s'adapter. Réduite à l'essentiel, la démocratie est délibération, représentation et participation.

S'agissant de la délibération, la démocratie est un gouvernement par la discussion, elle suppose donc un espace public où, exerçant leur liberté d'expression, les citoyens peuvent débattre et, le cas échéant, critiquer les gouvernants. Sans doute, la liberté de la presse est-elle acquise, mais les médias ne sont pas moins liés à des intérêts économiques puissants. Bien plus, les médias de masse et les sondages font l'opinion publique, les décideurs publics agissent sous la pression de « la société de l'immédiateté » et les visions à long terme font souvent défaut. Pour beaucoup d'hommes politiques, l'horizon est borné par la prochaine élection et leur popularité l'emporte sur leur sens de l'intérêt général. D'où un défaut de stratégie et d'ordre des priorités. Cette faiblesse de la démocratie est à l'origine de l'accumulation d'une dette abyssale dont la réduction a été demandée dans les groupes de discussion, constitués en vue d'une expérience concrète de délibération démocratique.

Mais d'où aussi une crise de la démocratie représentative. Les citoyens ne se sentent pas représentés par leurs élus. Il en est ainsi des couches économiquement les moins bien loties : aux élections, elles s'abstiennent, se considérant comme non concernées. Le creusement des inégalités sociales élargit la part de la population qui s'exclut

de la démocratie, or, celle-ci est et doit être « inclusive ». S'en excluent aussi ceux qui ne font plus confiance aux élites, celles-ci se méfiant du peuple. Selon le politologue Loïc Blondiaux, elles ont peur du peuple, ce que prouve leur attitude défiant envers la procédure démocratique du référendum. Quand les politiques hésitent à en appeler au peuple et à recourir à la démocratie directe, « le système est vicié ».

Enfin, les représentants du peuple subissent l'influence des groupes de pression (les lobbies) qui sont d'autant plus actifs en France que notre société est caractérisée par son corporatisme : chaque catégorie socio-professionnelle, chaque secteur économique, voire chaque entreprise publique défend les avantages acquis de son statut. Les niches fiscales sont l'illustration et l'expression politiques de cette spécificité française.

La démocratie repose aussi sur une société civile qui fonctionne. Or, la conception française du politique ne connaît que le citoyen et l'Etat et néglige les corps intermédiaires. En France, « l'Etat s'est conduit de manière à détruire la société civile ». Le constat a été fait par Michel Rocard, ailleurs qu'aux Semaines sociales. Celles-ci ont dénoncé « la crise des corps intermédiaires » dont Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil économique, social et environnemental dit que notre culture politique les « néglige ». Ont été évoquées et dénoncées l'absence d'un dialogue social intense et continu, l'insuffisante influence du secteur associatif et, bien sûr, une trop grande centralisation et donc une décentralisation restée à mi-chemin. Rappelons le titre du livre de Jean-Paul Delevoye : « La décentralisation : messieurs de l'Etat, encore un effort »

La démocratie, en quête d'un nouvel esprit

« La crise contemporaine pourrait... être le moment d'un renouvellement profond de nos formes démocratiques ». C'est le vœu exprimé

par le politologue Loïc Blondiaux qui analyse le mouvement des Indignés de Madrid et celui des G 1000 en Belgique comme des appels à l'instauration d'une « démocratie réelle ». Au niveau local, nous pourrions citer le mouvement Stuttgart 21 et la protestation contre la rénovation de la place du Château à Strasbourg. « Là où la démocratie représentative se satisfait pleinement d'un peuple silencieux dans l'intervalle entre les élections, pourvu qu'il laisse les experts et les élus gouverner, les citoyens des démocraties contemporaines n'acceptent plus de se taire » (Loïc Blondiaux. Le nouvel esprit de la démocratie. Seuil 2008)

La démocratie représentative, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, ne correspond plus aux attentes des citoyens. La démocratie ne saurait être la dictature de la majorité, son premier problème est donc la reconnaissance des droits de la minorité. L'expérience de délibération démocratique, tentée par les Semaines sociales, a consisté, entre autres apprentissages, à écouter les opinions minoritaires et à favoriser l'émergence d'un consensus. La minorité doit compter, mais comment ?

Autre question épineuse posée à la démocratie représentative : entre deux consultations électorales, qui ont lieu tous les cinq ans, comment le peuple peut-il se faire entendre ? Il est admis que les citoyens attendent un renforcement de leur participation à la décision politique. Ils aspirent à une « démocratie participative », à une espèce de présence continue du peuple à l'intérieur des institutions qui restent représentatives pour des raisons évidentes de fonctionnalité, de décision et de responsabilité. Se pose alors la question des formes que doit prendre la démocratie participative pour être efficace : doublement, à la fois dans la consultation du peuple et dans la prise de décision par les instances politiques responsables. Loïc Blondiaux n'ignore pas que la notion de démocratie participative est floue et qu'elle a été « dévoyée » dans le débat électoral de 2007. Il considère internet comme un lieu d'innovation démocratique, les mouvements spontanés tels que les Indignés, également. Il énumère quelques formes possibles de la démocratie participative : le modèle du budget participatif pratiqué par des municipalités du Brésil depuis 1988 ; les exercices de « débat public », de forum, d'assises », les enquêtes publiques, le modèle des forum hybrides entre citoyens et experts. La plupart de ses dispositifs participatifs sont de nature consultative, il faut donc les concevoir en lien avec la décision à prendre. Loïc Blondiaux insiste sur ce point : « la relation de la participation à la décision finale doit être clairement précisée ». Il y va de la légitimité et de l'efficacité de la démocratie participative.

La démocratie, en quête de nouveaux espaces

La démocratie est apparue dans la cité et s'est développée dans le cadre de l'Etat-nation pour atteindre une sorte d'apogée avec l'Etat-providence au cours de la seconde moitié du XXème siècle. Mais l'humanité vit aujourd'hui à l'heure du « village planétaire », ou du « village global ». L'interdépendance des hommes à l'échelle du monde est d'autant plus prégnante que les espaces se sont rétrécis, que les hommes se sentent proches, qu'ils voyagent beaucoup, que l'économie est mondiale et la finance globale. Dans un tel contexte international, la démocratie nationale est bornée par la contrainte extérieure : les marchés sont mondiaux, les entreprises multinationales, les régulateurs du commerce et de la finance, pour autant qu'ils agissent, sont des organisations internationales. Réduite au territoire national, la démocratie est dans des limites étroites. D'où la question de l'extension de la démocratie à d'autres niveaux que celui de l'Etat-nation. Le déficit démocratique de l'Union européenne a été déploré par plusieurs intervenants. Certes, beaucoup de gouvernements se sont servis des institutions européennes pour imposer à leurs peuples des mesures, des réformes difficiles. Certes, il y a un Parlement européen, mais l'instance européenne suprême est le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement et l'organe principal de décision est le Conseil de l'Union européenne, composé par les ministres des Etats-membres. Insister sur le déficit démocratique de l'Union européenne, c'est oublier que la construction européenne n'est que cinquantenaire et qu'il a fallu un demi-millénaire pour donner à la démocratie nationale sa forme achevée d'Etat-providence.

A plus forte raison faut-il encore beaucoup de temps et d'efforts pour trouver des formes démocratiques susceptibles de convenir à la communauté internationale et aptes à réguler l'économie mondiale. Sur ce sujet, le témoignage de Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, a été instructif. Pour l'Union européenne, il a souligné l'importance du sentiment d'appartenance, souvent défaillant et pour la communauté internationale, l'importance de la recherche du consensus. Comme d'autres institutions, la démocratie doit être adaptée au nouveau contexte politique, social et économique. Son adaptation est d'autant plus urgente que les réformes imposées par les mutations en cours et notamment la réforme du modèle social dépendent de sa légitimité et de son bon fonctionnement.

Antoine Moster
l'ami hebdo - 7